

était trop près et plus rapprochée des pays de montagnes. On voulut rétablir au siècle suivant celle de Trévoux, mais sans succès.

En 1429, Pierre, seigneur de Chales, près Thoissey, ayant eu des différends avec la maison de Bourbon, voulut prendre par surprise la ville de Trévoux; mais il échoua dans son entreprise et fut fait prisonnier: il fut relâché l'année suivante, par suite d'un arrangement. Il fallait que la prison de Jean de Bourbon eût mis sa maison dans une position bien fâcheuse, pour qu'un simple seigneur, comme le seigneur de Chales, se fût enhardi à se révolter contre son suzerain et à attaquer ses possessions à main armée.

Les Juifs, qui avaient été chassés de Lyon et s'étaient retirés à Trévoux, n'y furent pas à l'abri de la persécution. Les richesses que leur avaient acquises leur commerce et leur industrie, les rendaient l'objet de la jalousie du peuple et des grands: leurs usures exorbitantes leur attiraient en outre la haine générale; on ne les supportait que parce qu'ils s'étaient rendus nécessaires, puisqu'ils avaient en main presque tout l'argent de la nation. Le prétexte de toutes ces persécutions qu'ils éprouvèrent si souvent, était leur haine connue contre la religion chrétienne et l'immoralité de quelques opinions qu'ils professaient dans leurs assemblées particulières. La duchesse de Bourbon, sollicitée par l'archevêque de Lyon, fit instruire contre les juifs de ses États et spécialement contre ceux de Trévoux, qui y formaient une assez grande partie des habitants. Des commissaires furent nommés à cet effet par la duchesse et par l'archevêque. Ces commissaires étaient, de la part de l'archevêque, Pierre Charpin, official du diocèse (1), et, de la part de la duchesse, Jean Reux, juge ordinaire de Dombes, et Jean Namy, juge d'appel du Beaujolais. Ils se réunirent à Trévoux, le 23 mars 1429: ils firent comparaître devant eux les principaux d'entre les Juifs de Trévoux: le procès-verbal les nomme Peyret,

(1) Celui-ci, empêché par maladie, se fit représenter par un avocat nommé Jean Chalon.